MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

N° 0547--MFBPP-CAB

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ANNONCE LE SUCCÈS DU RACHAT PARTIEL DE SON OBLIGATION INTERNATIONALE À ÉCHÉANCE 2032

La République du Congo annonce le succès de l'opération de rachat partiel de son obligation internationale arrivant à échéance en 2032, réalisée pour un montant de 354 millions de dollars américains. Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de gestion active de la dette publique mise en œuvre par le Gouvernement.

Une opération au service d'une gestion prudente et durable de la dette

Menée dans le prolongement du succès des opérations de financement réalisées précédemment, cette opération repose sur la mobilisation de financements à plus long terme et à des conditions financières plus favorables, exclusivement destinés au refinancement de dette existante. Elle illustre l'approche prudente et disciplinée adoptée par les autorités congolaises en matière de financement.

Le rachat partiel permet de réduire de 354 millions de dollars américains l'encours de l'obligation 2032, désormais ramené à 575 millions dollars américains, contre 930 millions de dollars américains avant l'opération. Il contribue également à l'amélioration du profil de la dette publique, avec une maturité moyenne des titres concernés s'établissant à 8 ans, soit un allongement de plus de 2 années sur le périmètre de l'opération, réduisant ainsi les besoins de refinancement à court terme. Enfin, l'opération permet de réduire le montant des remboursements de principal de 214 millions de dollars américains entre 2026 et 2030.

Cette opération s'inscrit pleinement dans l'engagement du Gouvernement à maîtriser l'évolution de l'encours et de la charge de la dette publique, tout en renforçant sa soutenabilité à moyen et long terme.

Un soutien affirmé des investisseurs internationaux

L'opération a rencontré un fort intérêt de la part d'une base large et diversifiée d'investisseurs internationaux. Plusieurs d'entre eux ont participé à la fois au rachat de l'obligation 2032 et à l'investissement dans le nouveau titre obligataire international émis par la République du Congo.

Cette participation constitue un soutien affirmé des investisseurs internationaux à la stratégie de financement du pays. Elle reflète la reconnaissance par les marchés de la crédibilité de la trajectoire macroéconomique du Congo et confirme son retour durable sur les marchés internationaux de capitaux.

Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a déclaré :

« Cette opération de rachat traduit la prudence de notre stratégie de financement ainsi que notre engagement constant en faveur de l'amélioration du profil de la dette publique. Le succès de cette opération nous permet de dégager des marges de manœuvre budgétaires significatives pour les prochaines années. »

Fait à Brazzaville, le 23 FEV 2026

Le Directeur de cabinet,

Paul MALIE

Contact presse :

Alain Andely – a.andely@finances.gouv.cg

+242 05 086 55 55